



REPUBLIQUE DU TCHAD
Ministère de la Prospective Économique
et des Partenariats Internationaux
Haut Commissariat National au Déminage

Présenté par le Général Brahim Djibrine Brahim Coordonnateur du HCND



PLAN DE LA PRÉSENTATION

- **Historique des mines au Tchad**
- **Convention d'Ottawa**
- **Progrès réalisés depuis la 4^{ème} demande de prolongation**
- **Appui de l'Etat Tchadien**
- **Défis à surmonter**
- **perspectives**



Historique de Mines au Tchad

Héritage de plus de trois décennies de guerres fratricides et avec son voisin libyen, le Tchad continue à subir les méfaits des mines et Restes explosifs de guerre qui ont pollué une grande partie du territoire national. Conscient de cette situation ; le Gouvernement tchadien, avec l'appui technique et financier de ses partenaires avait réalisé entre 1999 et 2001 l'enquête socio-économique sur l'impact de la présence des mines et des REG sur des communautés tchadiennes sur l'ensemble du territoire sans le Tibesti,

Les résultats ont montré que la pollution:

- s'étendait sur 1081 km²
- Touchait 249 localités (dont 91 dans le Borkou et l'Ennedi) avec 417 zones polluées distinctes;
- Avait fait des milliers de victimes.



CONVENTION SUR L'INTERDICTION DE L'EMPLOI, DU STOCKAGE, DE LA PRODUCTION ET DU TRANSFERT DES MINES ANTIPERSONNEL ET SUR LEUR DESTRUCTION (Convention d'Ottawa)

Signataire de la Convention en 1998, le Tchad l'a ratifié le 6 mai 1999, la convention est entrée en vigueur le 1^{er} novembre de la même année.

Depuis la ratification de ladite convention, le Tchad a soumis 4 demandes d'extension pour la mise en œuvre de l'Article 5 ;

- ✓ Première demande 1^{er} novembre 2009 – 1^{er} mars 2011 (remise le 29 juillet 2008) ;
- ✓ Deuxième demande 1^{er} mars 2011 – 1^{er} janvier 2014 (remise le 20 septembre 2010);
- ✓ Troisième demande 1^{er} janvier 2014 – 1^{er} janvier 2020 (remise le 2 mai 2013);
- ✓ Quatrième demande 1^{er} janvier 2020– 1^{er} janvier 2025 (remise le 16 avril 2019) ;



PROGRES REALISES DEPUIS LA 4^{ème} DEMANDE DE PROLONGATION



Depuis la validation de la 4^{ème} demande de prolongation émise par le Tchad, d'important progrès ont été réalisés. Ces progrès sont entre autres:

- ✓ Remise à disposition de 5 247 806, 677 m² par dépollution et;
- ✓ Remise à disposition de 1 013 809,162 m² par enquête technique;
- ✓ Annulation de 20 terrains pour une superficie totale de 2 279 560,845 m² dans les zones du Nord, du Nord-est, du Sud-est et du Sud et;
- ✓ La mise à jour total de la base de données reflétant désormais une superficie totale de 77 615 858 m² restant à libérer pour un total de 72 zones confirmées minées et 48 zones suspectées dangereuses.
- ✓ **La dépollution totale en 2021 du champ de bataille du Nord Kanem sur financement de l'Etat Tchadien**



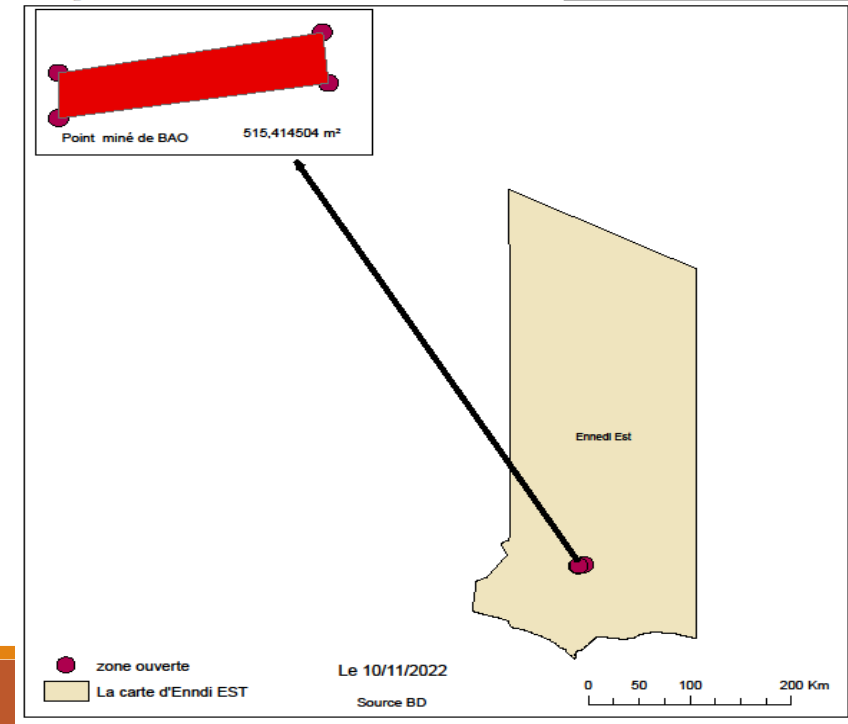
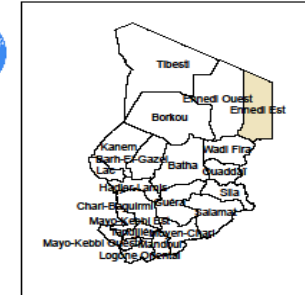
APPUI DE L'ETAT TCHADIEN



Lors des assises du dialogue national inclusif tenue a N'djamena du 15 août au 08 octobre 2022, le volet déminage a été considéré parmi les priorités des instances dirigeantes de la transition. Ainsi, sur financement de l'Etat Tchadien, deux équipes multitâches viennent d'être déployées dans la province de l'Ennedi Est en vue du déminage et de la dépollution ,



LA ZONE D'ENNEDI EST





ERM/ ASSISTANCE AUX VICTIMES

Dans le cadre de l'Education aux risques et d'assistance au victime, l'UNICEF, en tant que partenaire actif a financé plusieurs activités d'Education aux Risques de Mines, de référencement et d'assistance aux victimes dans la province du Lac Tchad qui reste le foyer des djihadistes de boko Haram depuis une dizaine d'années. Des centaines de victimes ont été identifiées dont 300 ont bénéficié d'assistance en vivres, habillements, soins médicaux, prothèses et plus de 5 000 personnes sensibilisés





DÉFIS A SURMONTER

Aujourd'hui, l'obstacle d'une précision générale sur le déminage au Tchad reste la province du Tibesti. Le HCND avait plaidé plusieurs fois auprès des partenaires internationaux pour une enquête profonde dans cette zone. A cet effet:

- L'Enquête non technique de la province du Tibesti;
- Le déminage et la dépollution des 72 zones confirmées dangereuses restantes;
- La vérification par enquête technique des 48 zones suspectées dangereuses identifiées;
- La remise à disposition officielle de toutes les terres déminées ou dépolluée et enfin ;
- L'identification et la mise en place d'un plan pour une assistance de toutes les victimes.

Ainsi, l'incertitude liée au financement rend difficile les réalisations de ces différentes activités sus mentionnées.



DIFFICULTES



- Le HCND éprouve d'énormes difficultés pour la mise en œuvre effective de ses activités. Ces difficultés sont d'abord d'ordre financiers puisque le budget alloué à cette institution reste faible. Les contraintes climatiques restent aussi un problème de taille (Déplacement des mines identifiées par le ruissellement d'eau des pluies ou par les dunes de sables); mais aussi l'absence de plan de pose des mines.

A ces difficultés, s'ajoute encore le retrait des donateurs traditionnels et leur manque d'engouement.

- Ainsi, ces difficultés auront des impacts négatifs pour le respect de l'échéance prévue en janvier 2025 qui marquera la fin de la présence des mines au Tchad, fixée par la prolongation au titre de l'article 5 de la Convention.



PERSPECTIVES

- **Après plus de 22 ans d'existence, le HCND dispose des hommes compétents, formés et entraînés pour rendre un service de qualité et appréciable sur toute l'étendue du territoire nationale. Ceci s'explique par la qualité des matériels disponibles et en bon.**
- **L'institution à le soutien des plus hautes autorités de l'état en assurant son fonctionnement.**
- **Le HCND s'attélera à renouer son partenariat avec les acteurs de lutte anti mines ainsi que des donateurs afin d'atteindre ses objectifs fixés en participant à des conférences internationales et des colloques pour la mise à jours de son programme.**
- **Le Gouvernement lance un appel aux partenaires techniques et financiers qui accompagnent le Tchad dans cette quête que représente l'élimination des mines antipersonnel et autres restes explosifs de guerre sur l'ensemble de son territoire afin de faire du Tchad un pays sans mines à l'horizon 2025**



MERCI POUR VOTRE ATTENTION

CONTACT

Coordonnateur du Haut-Commissariat National de Déminage (HCND)

Général Brahim Djibrine Brahim djibrinebra08@gmail.com